

# MORSURE MAGIQUE SUPRÊME

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, F
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	1 créature vivante
Durée	1 heure/niveau
JS	Volonté, annule (inoffensif)
RM	oui (inoffensif)

Morsure magique donne à l'une des armes naturelles de la cible un bonus d'altération de +1 tous les quatre niveaux du personnage (jusqu'à un maximum de +5) aux jets d'attaque et de dégâts. Ce bonus ne permet pas aux armes naturelles ou aux attaques à mains nues de franchir la réduction de dégâts, hormis pour la magie. Le sort peut affecter une morsure, un coup de poing, ou toute autre attaque portée par une arme naturelle. Ce sort ne transforme pas les dégâts non-létaux des attaques à mains nues en dégâts létaux.

Une autre version du sort existe et confère un bonus d'altération de +1 à toutes les armes naturelles de la créature (quel que soit le niveau de lanceur de sorts du personnage).

Il est possible d'user de permanence sur un sort de morsure magique suprême.